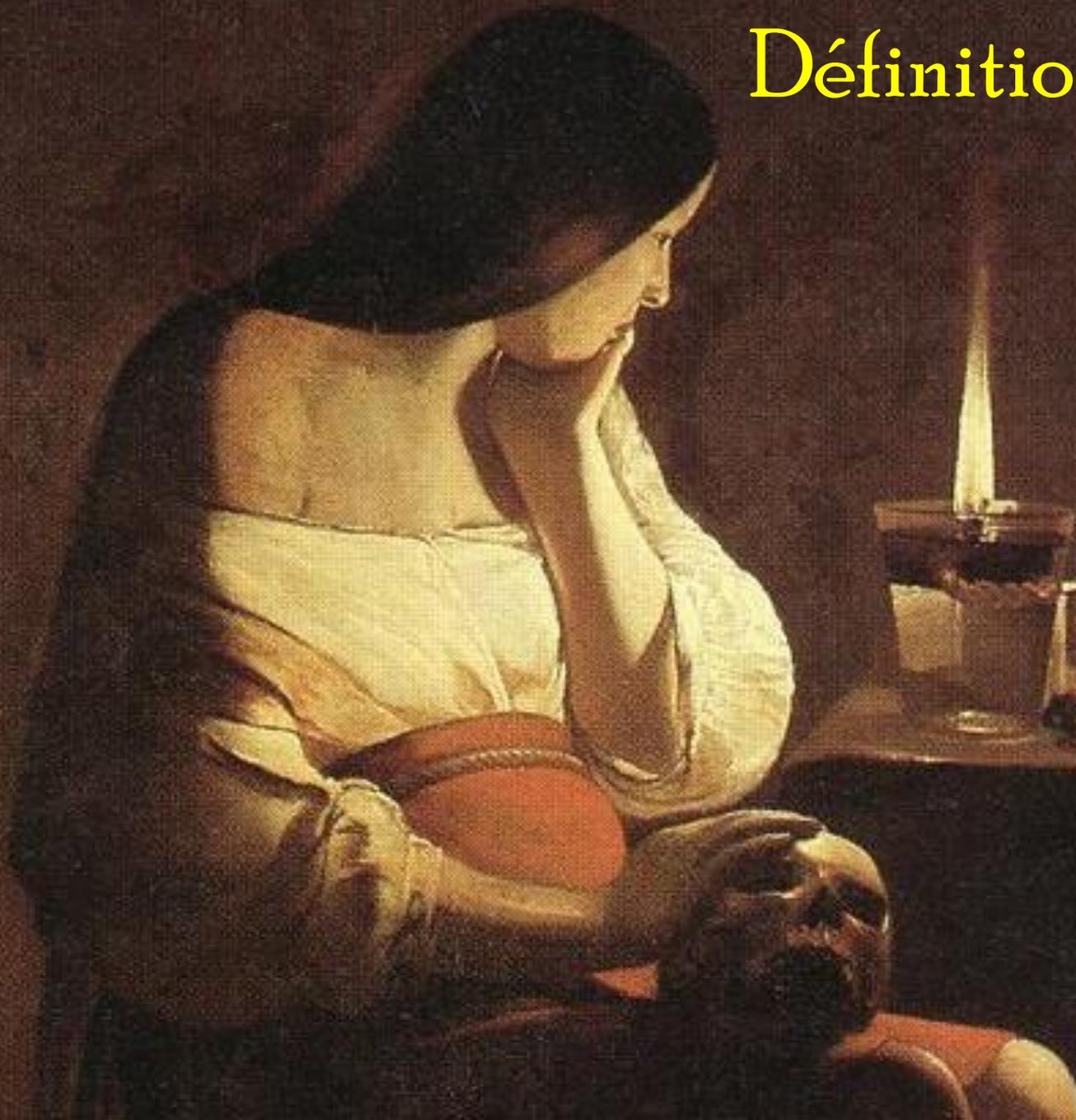
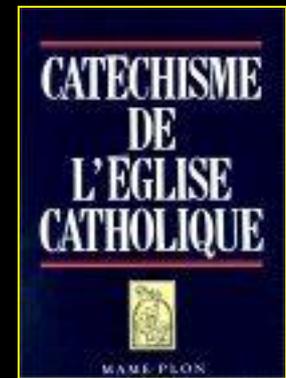


# Définition du péché



Michael S. Sherwin, o.p.  
automne 2020  
lundi, 10 h 15 à Midi,  
mardi, 11 h 15 à Midi

# Définition du péché



- « Le péché est une faute contre la raison, la vérité, la conscience droite; il est un manquement à l'amour véritable, envers Dieu et envers le prochain, à cause d'un attachement pervers à certains biens. Il blesse la nature de l'homme et porte atteinte à la solidarité humaine. Il a été défini comme 'une parole, un acte ou un désir contraires à la loi éternelle' (Augustin, *Contra Faust.* 22) .
- Le péché est une offense à l'égard de Dieu: 'Contre Toi, Toi seul, j'ai péché. Ce qui est mal à tes yeux, je l'ai fait' (Ps 51, 6). Le péché se dresse contre l'amour de Dieu pour nous et en détourne nos cœurs. Comme le péché premier, il est une désobéissance, une révolte contre Dieu, par la volonté de devenir 'comme des dieux', connaissant et déterminant le bien et le mal (Gn 3,5). Le péché est ainsi 'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu' (Augustin, *De civitate dei*, 14,28). Par cette exaltation orgueilleuse de soi, le péché est diamétralement contraire à l'obéissance de Jésus qui accomplit le salut. »

## Définition philosophique

# Définition du péché

CEC 1849 - 1850

caractère  
objectif

- « Le péché est une faute contre:
  - la raison,
  - la vérité,
  - la conscience droite;

source du  
péché

- il est un manquement à l'amour véritable,
  - envers Dieu et envers le prochain,
  - à cause d'un attachement pervers à certains biens.

effet

- Il blesse la nature de l'homme et porte atteinte à la solidarité humaine.

définition

- Il a été défini comme 'une parole, un acte ou un désir contraires à la loi éternelle.'



## Définition théologique

caractère  
personnel

- Le péché est une offense à l'égard de Dieu:
  - 'Contre Toi, Toi seul, j'ai péché. Ce qui est mal à tes yeux, je l'ai fait' (Ps 51, 6).

effet

- Le péché se dresse contre l'amour de Dieu pour nous
- et en détourne nos cœurs.

les deux  
amours

- Comme le péché premier, il est une désobéissance, une révolte contre Dieu, par la volonté de devenir 'comme des dieux', connaissant et déterminant le bien et le mal (Gn 3,5).
- Le péché est ainsi 'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu'. Par cette exaltation orgueilleuse de soi, le péché est diamétralement contraire à l'obéissance de Jésus qui accomplit le salut. »

et l'économie  
du salut

# Les éléments de la définition du péché

- Aspect objectif: une faute: parole, acte ou désir contraires à la loi éternelle.
- Psychologie philosophique du péché
  - Aspect cognitif: faute contre la raison droite et la vérité
  - Aspect appétitif: manquement à l'amour véritable
    - Dieu et prochain aimés moins
    - Certains biens aimés trop (attachement pervers à certains biens)
  - Effets
    - La nature humaine est blessée
    - La communauté humaine est blessée
- Aspect proprement théologique: offense, désobéissance ou révolte contre Dieu.
- Psychologie théologique du péché
  - Aspect cognitif: (déterminer par soi-même le bien et le mal)
  - Aspect appétitif: amour de soi débordé (convoitise/ orgueil) (aimer soi-même plus que Dieu)
  - Effets: nos cœurs sont détournés de Dieu et de l'amour de Dieu.



**Aspect objectif:** Péché est 'parole, acte ou désir contraires à la loi éternelle.'

- **L'analyse de S. Thomas** (de cette définition augustinienne) : (ST I-II 71 . 6)

— **Le péché est un acte humain mauvais.**

- **C'est un acte humain du fait qu'il est volontaire**  
(produit de l'intelligence et de la volonté)
- **C'est un acte humain mauvais du fait qu'il est démesuré;**  
il s'écarte de la double règle:
  - la raison humaine (un jugement basé sur la loi naturelle)
  - la loi éternelle (la raison de Dieu)

« Deux éléments concourent à la nature de péché: l'acte volontaire et le désordre (privation d'ordre) qui lui vient de son éloignement de la loi de Dieu » (ST I - II 72 . 1)

« le péché nomme à proprement parler l'action désordonnée. » (ST I - II 71 . 1)

« le péché n'est pas pure privation, mais un acte privé de l'ordre qu'il devrait avoir. »

(ST I - II 72 . 1 ad 2)

**Aspect objectif:** Péch $\acute{e}$  est ‘parole, acte ou d $\acute{e}$ sir contraires  $\grave{a}$  la loi  $\acute{e}$ ternelle.’

- **Le mal moral en relation avec le bien moral** (voir ST I-II 64 . 1 ad 1)
  - En relation avec la raison le mal moral est le contraire du bien moral
    - Le bien moral est  $\grave{a}$  un extr $\hat{e}$ me: conformit $\acute{e}$  avec la r $\acute{e}$ gle de raison
    - Le mal moral est  $\grave{a}$  l’autre extr $\hat{e}$ me: difformit $\acute{e}$  de la r $\acute{e}$ gle de raison
  - En relation avec la mati $\grave{e}$ re des vertus et des vices (les passions ou les op $\acute{e}$ rations),
    - Le bien moral est essentiellement un juste milieu selon la r $\acute{e}$ gle de raison
    - Le mal moral manque ce juste milieu
      - le mal moral est une privation du bien moral



# Péché: une privation et un extrême



- L'exemple de l'adultère

- **Quelle est la relation entre l'adultère et l'acte conjugal?**

- L'adultère n'implique pas simplement une privation dans l'acte conjugal:
- L'adultère est l'extrême contraire de l'acte conjugal.

- **Mais, au niveau de la matière de l'acte (rapports sexuels):**

- L'acte conjugal a le juste milieu dans les éléments des rapports sexuels selon la règle de raison
- L'adultère manque le juste milieu dans ces éléments et donc l'adultère a le caractère d'une privation du bien moral (ce n'est pas la personne indiquée)

**Le bien moral :**  
un extrême et  
un milieu

**Le mal moral :**  
un extrême et  
une privation

La vertu  
L'extrême du bien moral  
conformité avec la règle de raison

L'acte bon



L'extrême du mal moral  
Non-conformité avec la règle de raison

L'extrême du mal moral  
Non-conformité avec la règle de raison

Trop peu

Trop

Le juste milieu

L'acte mauvais



L'acte mauvais

# la quadruple bonté d'un acte humain

- Bonté selon son genre en tant qu' "acte."  
La bonté qui découle de la simple existence.
- Bonté selon son espèce, sa spécification. La bonté qui découle de la possession d'un objet qui convient.
- Bonté selon ses circonstances. La bonté qui découle de l'acte en raison de ses propres caractéristiques : caractéristiques comme la place, le temps, la manière, qui conviennent à l'objet.
- Bonté selon sa fin. La bonté qui découle de la cause de l'acte, de la fin éloignée (motif) en vue de laquelle l'acte est posé.



# Aspect objectif: le péché est un acte

- Les trois termes:

- *Malum* (mal):

- Privation du bien: privation d'une perfection qui doit être là

- *Peccatum* (péché)

- Privation du bien dans le contexte de l'agir en général vers une fin déterminée.

- Privation de conformité entre l'acte et la loi naturelle (la loi éternelle)
- Privation d'ordre entre l'acte et la fin prochaine visée (une vache met au monde un veau avec six pattes).

- *Culpa* (acte coupable)

- Privation du bien dans le contexte de l'agir humain: un acte humain libre (le produit d'intelligence et volonté) vers une fin détermine.

- Privation de conformité entre l'acte et la loi éternelle (la loi naturelle, la raison droite)
- Privation d'ordre entre les éléments de l'acte: objet, fin et circonstances



# Aspect objectif: le péché est un acte

- « Le mal est plus vaste que le péché: . . . Toute privation de bien est un mal chez tout être; tandis que le péché consiste proprement dans un acte exécuté pour une fin avec laquelle il n'est pas dans l'ordre requis. Or, la relation requise avec la fin est réglée selon une mesure déterminée. . . . Dans les actes accomplis par la volonté, la règle prochaine est la raison humaine; la règle suprême est la loi éternelle. Toutes les fois, par conséquent, que l'acte se porte vers une fin suivant l'ordre voulu par la raison et par la loi éternelle, il est droit; toutes les fois qu'il dévie de cette rectitude, il devient péché.

ST I-II 21 . 1

- De même que le mal est plus vaste que le péché, le péché à son tour est plus vaste que l'acte coupable. Un acte est dit coupable ou louable du fait qu'il est imputée à l'agent; car louer ou blâmer n'est rien d'autre qu'imputer à quelqu'un la bonté ou la malice de son acte. Car l'acte est imputé à l'agent lorsqu'il est en son pouvoir de telle sorte qu'il le maîtrise. C'est le cas dans tous les actes volontaires, parce que la volonté confère à l'homme la maîtrise de ses actes. Il s'ensuit que dans les seuls actes volontaires, le bien et le mal constituent la raison de louange et de culpabilité; dans ces actes, le mal, le péché et l'acte coupable sont une même chose. »

ST I-II 21 . 2

# Aspect objectif: le péché est un acte

- Un acte humain mauvais est:

- un mal, en tant que :

- privé de la perfection qu'il doit avoir

- un péché, en tant que:

- privé d'une conformité avec la loi naturelle (et la loi éternelle).
- privé de l'ordre due entre ses éléments: objet, fin et circonstances.

- un acte coupable, en tant que:

- Un acte humain libre (produit d'intelligence et volonté) privée d'une telle conformité et une telle ordre.



# Psychologie philosophique du péché

« La cause intérieure du péché, on vient de le dire, c'est tout ensemble la volonté qui accomplit l'acte, la raison qui le laisse sans la règle obligée, et l'appétit sensible avec son penchant. » (ST I-II 75 . 3)



- Aspect cognitif:

- Un jugement bon : « cet acte est un péché » (jugement de conscience)
- Un jugement mauvais : « cet acte est désirable ici et maintenant. »  
(jugement d'élection)

- Aspect appétitif:

- « tout péché consiste dans l'appétit (amour) d'un bien périssable que l'on désire de façon désordonnée et dans la possession duquel, par conséquent, on se délecte (plaisir) d'une manière déréglée. » (ST I-II 72 . 2)
- L'appétit spirituel: la volonté (amour spirituel)
  - Le premier principe du péché
- L'appétit corporel: les passions / sentiments (amour physique)

# Psychologie philosophique du péché



- La volonté de l'homme et le mystère du péché:
  - Le péché garde en soi une opacité irréductible
    - Mystère de la liberté humaine: nous pouvons librement choisir la mort.
    - Possibilité en l'homme de se fermer inexorablement sur lui-même:
      - Le péché est mort, corruption, retour au néant.
  - La liberté a donc la possibilité de se nier dans sa propre décision.
- S. Augustin
  - « Vouloir découvrir la cause de cette déchéance, alors qu'elle est, comme j'ai dit, non efficiente mais déficiente, c'est comme si on voulait voir les ténèbres et entendre le silence » (*De civitate Dei* xii, 8)
  - Le péché « n'est pas une substance, mais la perversion d'une volonté » (*Confessions* 7, 16)

# Psychologie philosophique du péché



- La volonté de Dieu et le mystère de la grâce
  - Péché et grâce sont intimement liés dans l'expérience chrétienne
    - La grâce du Christ dévoile à l'homme ce dont elle le sauve, à savoir son péché.
    - La confession de ses péchés donne à l'homme d'accueillir sa propre existence comme don et grâce du Dieu de miséricorde.
  - Mais, le fait de pécher n'appelle pas de soi l'expérience de la grâce.
    - Le pardon n'est lié par aucun lien de nécessité à la faute commise
    - Le pardon relève dans sa gratuité de la seule liberté divine.

- **CEC 1850:**
  - Le péché est une offense à l'égard de Dieu: Ps 51, 6).
  - Le péché se dresse contre l'amour de Dieu pour nous et en détourne nos cœurs.
    - Comme le péché premier, il est une désobéissance, une révolte contre Dieu, par la volonté de devenir 'comme des dieux', connaissant et déterminant le bien et le mal (Gn 3)
    - Le péché est ainsi 'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu'. Par cette exaltation orgueilleuse de soi, le péché est diamétralement contraire à l'obéissance de Jésus qui accomplit le salut. »
- **Analyse (péché et l'économie de salut):**
  - Aspect proprement théologique: offense, désobéissance ou révolte contre Dieu.
  - Psychologie théologique du péché
    - Aspect cognitif: (déterminer par soi-même le bien et le mal)
    - Aspect appétitif: amour de soi débordé (convoitise/ orgueil) (aimer soi-même plus que Dieu)
    - Effets: nos cœurs sont détournés de Dieu et de l'amour de Dieu.



# Psychologie théologique du péché

- Le péché toujours implique
  - Conversion à (*conversio*): mouvement vers une chose (le moindre bien)
  - Aversion de (*aversio*): mouvement se retirant d' une chose (Dieu, prochain)



# Psychologie théologique du péché



- « Deux cités ont été fondées sur deux amours: l'une, la cité terrestre, fondée sur l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu; l'autre, la cité céleste fondée sur l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi. » Saint Augustin (Cite de Dieu XII . 9)
- « l'amour n'est pas réservé à un genre déterminé de vertu ou de vice, mais l'amour bien réglé est inclus en toute vertu, car tout homme vertueux aime le bien propre de sa vertu; tandis que l'amour dérégulé est inclus en tout péché, car c'est de l'amour dérégulé que procède la convoitise dérégulée. » Saint Thomas (ST II-II 125 . 2)
- « l'amour de Dieu rassemble les affections humaines en les ramenant du multiple à l'un, et c'est pour cela que les vertus causées par l'amour de Dieu sont en connexion les unes avec les autres. Mais l'amour de soi disperse les affections humaines dans la diversité, car, en s'aimant lui-même, l'homme recherche pour lui les biens de ce monde, qui sont variés et divers; c'est pourquoi les vices et les péchés que cause l'amour de soi ne sont pas connexes. » Saint Thomas (ST I-II 73 . 1 ad 3)